



MOYENS DE TRANSPORT

Des nouveautés pour les abonnements de transports publics et des moyens de transport à utiliser

Depuis le 1^{er} janvier, une nouvelle offre est disponible pour les abonnements de transports publics : l'abonnement 5 zones est réduit au prix de 4 zones. Cela permet aux pendulaires du canton de transiter de façon plus économique entre leur domicile et leur lieu d'activité. Attention, l'offre est disponible uniquement via votre compte www.guichetunique.ch. Cette offre se combine avec celles disponibles pour les jeunes de moins de 25 ans, qui peuvent obtenir aussi, sur le guichet unique, un rabais supplémentaire de 5 % sur leur abonnement mensuel ou annuel.

Pour qui rentre de nuit, ce sont le Somnambus et le Noctambus qui prennent le relais. Pour ceux qui profitent de la vie nocturne de Neuchâtel, le Noctambus vous remonte au Vallon chaque vendredi et samedi, départ à 2 h 15 depuis la place Pury. Et depuis Fleurier, les bénévoles du Somnambus prennent le relais et vous conduisent chez vous chaque vendredi et samedi soir, entre minuit et 2 h 30, entre tous les villages de la région. Le Somnambus fonctionne grâce aux bénévoles et aux dons alors pensez à participer. Pour le Noctambus, la commune offre cinq carnets de six billets aux premiers annoncés. Passez les retirer au guichet du service de l'aménagement du territoire (Grand-Rue 38 à Couvet) ou envoyez un message avec votre adresse postale à urbanisme.vdt@ne.ch. Premiers annoncés, premiers servis !

Rappelons aussi la disponibilité des cartes journalières CFF à prix réduit aux guichets communaux à Fleurier (rue du Temple 8) et à Couvet (espaceVal et au guichet au rez-de-chaussée de la Grand-Rue 38).

Et lorsque les transports publics ne peuvent pas répondre à vos besoins, il reste encore les deux vélos électriques communaux à emprunter gratuitement et la voiture partagée Mobility, disponible à Couvet pour laquelle des bons de réduction sont à retirer au guichet de l'aménagement du territoire ! ●

ANNONCES

ABBAYE 2025

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye du 28 juin au 30 juin 2025, sont priés de s'inscrire par écrit.

Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentes ou autorisations dont le demandeur est titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il est prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions exactes du stand doivent également être indiquées.

Les demandes doivent être adressées à : Protection de la population, Abbaye de Fleurier, Grand-Rue 38, 2108 Couvet jusqu'au : 31 janvier 2025.

Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

DÉLAI D'INSCRIPTION FOIRE DE COUVET

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, du vendredi 30 mai 2025 sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2025.

Renseignements et inscription :

Commune de Val-de-Travers

Sécurité de proximité

Grand-Rue 38, 2108 Couvet

Tél. 032 886 43 40 / protectionpopulation.vdt@ne.ch

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Le Conseil communal met au concours les postes suivants :

- concierge de la buvette du CLAN de Noiraigue
- responsables de groupe au préscolaire et au parascolaire de Couvet

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

avis officiels

CULTURE

PAULINE SCHNEEBERGER

Artiste photographe et plasticienne franco-suisse basée à Môtiers, Pauline Schneeberger est également éducatrice sociale. Originaire du Val-de-Travers, elle a voyagé à travers le monde, s'imprégnant de cultures variées.

Après des études de photographie à Montpellier et Toulouse, elle revient dans sa région natale où elle fonde en 2020 son entreprise, Le Grain, Atelier Photographique. Aujourd'hui, elle jongle entre ses rôles de maman, éducatrice et entrepreneuse.

Utilisant la photographie pour explorer les enjeux sociaux et humains, Pauline interroge tabous et injustices, adoptant une approche analytique, à la manière d'une scientifique observant le monde à travers son objectif. ●



PHOTO © PAULINE SCHNEEBERGER (4/24)

INFORMATIONS PRATIQUES

RAPPEL DES MESURES HIVERNALES

Les chutes de neige qui ont enchanté les récentes fêtes de fin d'année ont aussi fortement encombré l'espace public. Pour mémoire, il est interdit de stationner sur les chaussées, les routes, les rues, les trottoirs et les places communales de l'ensemble des localités de la commune de 2 h à 6 h pendant la période hivernale (du 1^{er} novembre au 15 mars de chaque année) afin de permettre le déneigement et le salage. Les propriétaires de véhicules peuvent toutefois stationner ces derniers sur les places et les rues mentionnées dans l'arrêté du Conseil communal sur les mesures hivernales. Plus d'informations sur www.val-de-travers.ch/node/2471

VOTATION – DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025

En sus de la brochure d'information fédérale, les électrices et électeurs ont la possibilité de se documenter sur le site Internet suivant qui présentent les objets mis en votation de façon plus dynamique : www.easyvote.ch

Alors, toutes et tous aux urnes : vous pouvez voter par correspondance ou au bureau électoral le dimanche 9 février de 10 h à 12 h (Hôtel de Ville, Temple 8, Fleurier).

Ensemble, faisons remonter le taux de participation et contribuons à la vie démocratique de notre pays !

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Môtiers – Grande Rue 15	10.02.2025	762	Aménagement d'un studio dans la grange
Buttes – Les Raies	10.02.2025	2525	Construction de 4 villas, 4 garages et 4 places de parc
Couvet – Rue Docteur Lerch 8	10.02.2025	1842	Construction d'une piscine enterrée
Saint-Sulpice – Le Haut-de-la-Vy 1	17.02.2025	1599	Construction d'une salle de traite, d'une fosse à purin et d'une citerne
Fleurier – Rue des Moulins 22	17.02.2025	3332	Mise en conformité du facteur de correction
Fleurier – Long Fleurier	17.02.2025	3455	Mise en conformité du facteur de correction
Fleurier – Rue du Collège 1	17.02.2025	821	Aménagement d'un logement dans les combles existantes
Buttes – Ch. des Grands-Clos 43	17.02.2025	3064	Local abritant des animaux et ouverture en façade

DIMANCHE SPORTIF

En partenariat avec des associations locales, la Commune de Val-de-Travers a lancé l'annuel son concept de promotion gratuite du sport avec « Dimanche sportif » afin d'encourager l'activité physique au sein des familles (dès l'âge de la 3^e année scolaire).

Cette année, la prochaine matinée, encadrée par la FSG Couvet qui proposera des activités en lien avec son sport, aura lieu comme suit :

- **Dimanche 26 janvier entre 9 h et 12 h à espaceVal**
- Activités parent-enfant ouvertes à tout le monde
- Il est possible de participer à une ou plusieurs matinées
- Vous êtes libre de venir et repartir quand vous le souhaitez
- Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un adulte
- Pensez à prendre une gourde et des habits adaptés

En cas de questions : cultureloisirssports.vdt@ne.ch
Toutes les informations : www.espaceval.ch/activites-dimanche-sportif ●